Notice d’utilisation du purificateur d’eau LaVie

LaVie Pure & LaVie Premium

Notice d'utilisation du purificateur d'eau LaVie

Table des matières

1. PRESENTATION GENERALE 3
2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT 4
3. CONTENU DE L'EMBALLAGE 5
4. DESCRIPTION DE L'APPAREIL 5
5. MODE D'EMPLOI 6
   a. Avant la première utilisation 6
   b. Utilisation 6
   c. Paramétrage de la durée de traitement 7
   d. Nettoyage et entretien 8
6. CONSIGNES DE SECURITE 10
   a. Instructions générales 10
   b. Précautions particulières 11
   c. Informations spécifiques sur la bouteille LaVie 12
   d. Informations spécifiques sur les ultraviolets 12
   e. Limites d'utilisation de LaVie 13
7. REGLEMENTATIONS 14
8. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 15
9. GARANTIE 16
10. CONTACT 16

Notice d’utilisation du purificateur d’eau LaVie

Vous venez d’acquérir un produit **LaVie** et nous vous en remercions. Nous apportons un soin particulier au design, à l'ergonomie et à la simplicité d'usage de nos produits. Nous espérons que ce purificateur d’eau vous donnera entière satisfaction.

1. PRESENTATION GENERALE

transforme votre eau du robinet en eau pure de haute qualité, sans filtre ni produit ajouté

LaVie est un purificateur d'eau qui fonctionne selon un processus inspiré par la Nature. Il s'agit d'une boîte en aluminium dans laquelle se trouve une bouteille en verre et des LEDs. Ces LEDs émettent des UVA et traitent l'eau en quinze minutes.

Notre technologie brevetée :

- **enlève le chlore ainsi que ses dérivés**
- **supprime les goûts et les odeurs**
- **a un effet bactéricide**
- **réduit la concentration des pesticides (glyphosate)**
- **respecte le pH de l’eau**
- **préserve les oligo-éléments**

Au global, la technologie LaVie agit sur les éléments nocifs contenus dans l'eau afin de les éliminer tout en préservant les éléments nécessaires à votre bien-être.

Ce processus fonctionne grâce à un rayonnement UVA, combiné à la présence de chlore dans l’eau du robinet.

Il n’y a aucun filtre, ni consommable, la durée de vie des LEDs est supérieure à 10 ans.

Consommation électrique : 15Wh/L (1 € d’électricité = 500 litres d’eau purifiée)

LaVie RÉPOND À UNE TRIPLE PROBLÉMATIQUE :

- **Retrouver une eau pure et de qualité**, bonne pour la santé et qui a bon goût.
- **Faciliter la vie des usagers :** ne portez plus ces lourds packs d'eau et ayez chez vous une source inépuisable d'eau de qualité équivalente à celle que vous achetez.
- **S'attaquer à la pollution des océans par le plastique** qui est une des problématiques majeures et urgentes de notre époque, en créant un produit de remplacement vertueux.

2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

LaVie utilise le chlore contenu dans l'eau du robinet comme un cheval de Troie. Des LEDs envoient un rayonnement UVA sur une bouteille en verre transparent et hermétique, ce qui déclenche un traitement de photolyse. Du fait que la bouteille soit étanche, le chlore présent dans l'eau de distribution ne peut pas s'évaporer et donne naissance à des radicaux au fort pouvoir oxydant (cent fois plus oxydant que le chlore lui-même).

Pour fonctionner de façon optimum, le processus LaVie a donc besoin de 3 éléments :

1. un rayonnement UVA
2. une présence de chlore dans l'eau à traiter
3. un volume étanche

Nota : En Europe, l'eau qui arrive au robinet du consommateur a été désinfectée très majoritairement avec du chlore. Ce chlore contenu dans l'eau est essentiel au bon fonctionnement du purificateur d'eau LaVie. Ne jamais essayer de traiter de l'eau non potable/ne contenant pas de chlore.

3. CONTENU DE L'EMBALLAGE

- 1 étui LaVie
- 1 bouteille LaVie
- 1 adaptateur d'alimentation électrique avec prise de raccordement au réseau

4. DESCRIPTION DE L'APPAREIL

L'appareil LaVie est composé des trois sous-ensembles suivants :

Composant	Caractéristique(s)	Dimensions Poids
Etui LaVie 	Etui en aluminium (LaVie Pure) ou bambou (LaVie Premium) à faible empreinte carbone Partie électronique intégrée à l'étui : • Durée de traitement ajustable, réglée sur 15 minutes par défaut • Détecteur automatique de présence d'eau • Deux bandeaux de 6 LEDs (12 au total) à rayonnement UVA (LED 365nm, 120 degrés) Durée de vie > 10 ans	LaVie Pure Ø 10,5 x 38 cm de haut – 0,95 kg LaVie Premium Ø 11,5 x 38 cm de haut – 1,4 kg
Bouteille LaVie 	Bouchon : extérieur en bambou et intérieur en polypropylène Joint d'étanchéité en silicone Bouteille en verre borosilicate ultra transparent pour laisser passer les UVA. • Durable : le verre borosilicate est résistant aux chocs et à la chaleur • Saine : agrée « contact alimentaire » • Facile à nettoyer : le verre est extra lisse, très facile à nettoyer à l'eau claire	Ø 7,8 cm x 28 cm de haut Contenance : 1 L 410 g
Adaptateur d'alimentation électrique 	• Entrée : 100-240V CA • Sortie : 24V DC 1,5A • Fréquence : 50-60Hz Consommation électrique : 15Wh/L 1 € d'électricité = 500 L d'eau purifiée	7,1 x 6,7 x 4,7 cm 125 g

5. MODE D'EMPLOI

a. Avant la première utilisation

Retirer tous les emballages. Avant la première utilisation, rincer l'intérieur de la bouteille LaVie à l'eau claire pour éliminer les éventuels résidus de fabrication.

b. Utilisation

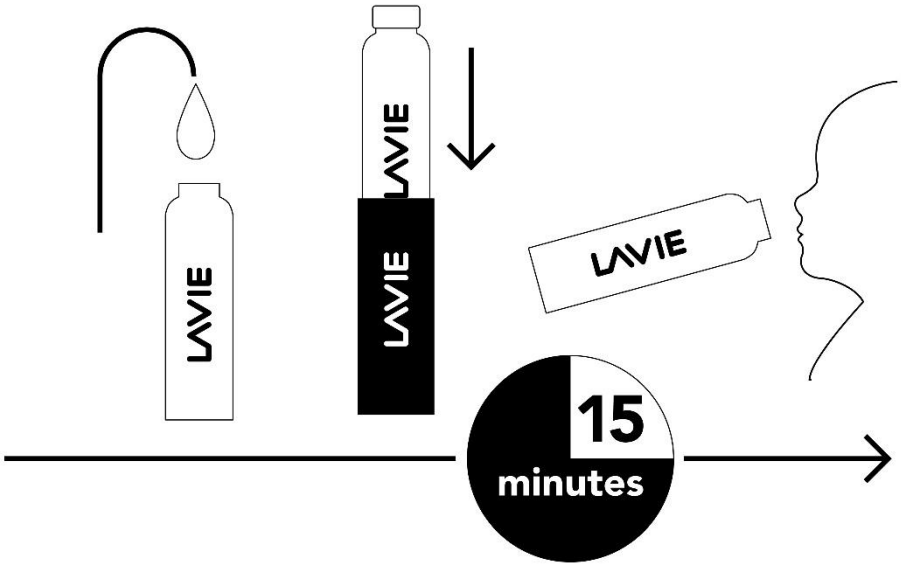

1. Poser l'étui LaVie sur une surface stable à proximité d'une prise électrique.
2. Raccorder l'adaptateur d'alimentation électrique à l'étui LaVie avec la prise jack située sous l'étui puis brancher l'appareil sur la prise secteur. La base de l'étui émet une lumière verte qui clignote trois fois pour signaler la compatibilité avec l'adaptateur DC (Figure 1). En cas de clignotement rouge prolongé, merci de vous reporter à la section CONSIGNES DE SECURITE.

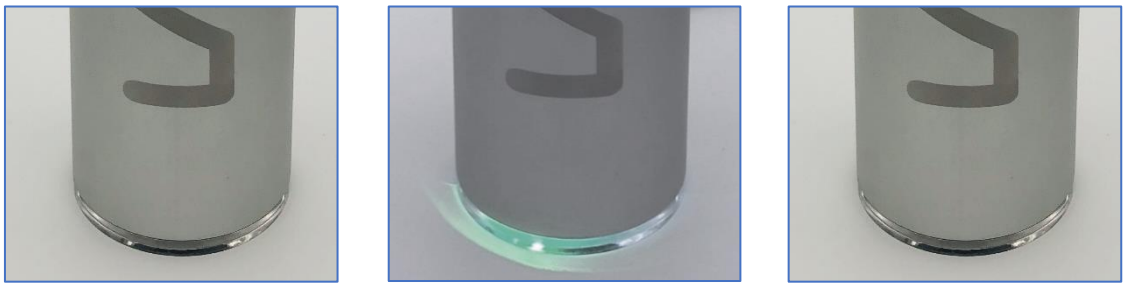

Figure 1 : Avant l'allumage de l'appareil (à gauche) – Clignotement vert lors de l'allumage de l'appareil (centre) – A la fin du clignotement, l'appareil est prêt à l'emploi (à droite)

3. Dévisser le bouchon de la bouteille LaVie en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Remplir la bouteille LaVie avec de l'eau du robinet jusqu'au début du col en laissant deux à trois centimètres d'air au-dessus puis visser le bouchon (Figure 2). Vérifier qu'il soit bien fermé hermétiquement et qu'aucun liquide ne puisse sortir.

Figure 2 : Limite de remplissage (en noir) de la bouteille LaVie

4. Placer la bouteille LaVie dans son étui.
   Un capteur intégré détecte automatiquement la présence de la bouteille. Si la bouteille est remplie d'eau, le cycle de purification démarre : les LEDs s'allument en bleu sur toute la longueur de l'étui (Figure 3). Nota : retirer la bouteille de l'étui pendant le cycle de purification conduit à l'arrêt du traitement.

Figure 3 : Appareil en cours de fonctionnement. La lumière bleue indique que les LEDs émettent un rayonnement UVA et ainsi traitent l'eau contenue dans la bouteille LaVie. A la base de l'étui, la couleur verte indique une durée de traitement de 15 minutes.

5. Lorsque les LEDs émettent une lumière continue bleue, le traitement est en cours. La durée du traitement est de 15 minutes par défaut, repérée par une couleur VERTE à la base de l'étui qui persiste tout au long du traitement (Figure 3). À la fin du traitement, les LEDs et la base de l'étui s'éteignent. La bouteille contenant de l'eau désormais purifiée peut-être retirée de l'étui pour une consommation immédiate ou être placée dans le réfrigérateur. Recommandation : une fois ouverte, l'eau contenue dans la bouteille doit être consommée dans les 48 heures.

c. Paramétrage de la durée de traitement

Par défaut, la durée de traitement est réglée sur 15 minutes. Elle peut être ajustée à des durées plus longues dans les cas où le goût ou l'odeur à l'issue du processus ne sont pas satisfaisants. Trois modes sont disponibles et sont repérés par une couleur différente lors du fonctionnement de l'appareil :

- VERT : Mode standard - Durée de traitement de 15 minutes
- BLEU : Mode intermédiaire - Durée de traitement de 22 minutes
- ROUGE : Mode intense - Durée de traitement de 30 minutes

La procédure pour changer de mode est la suivante :

1. Retirer la bouteille LaVie de son étui et mettre sous tension ce dernier en le raccordant à une prise électrique via l'adaptateur DC.
2. Retourner l'appareil et repérer le bouton déclencheur bleu (Figure 4).

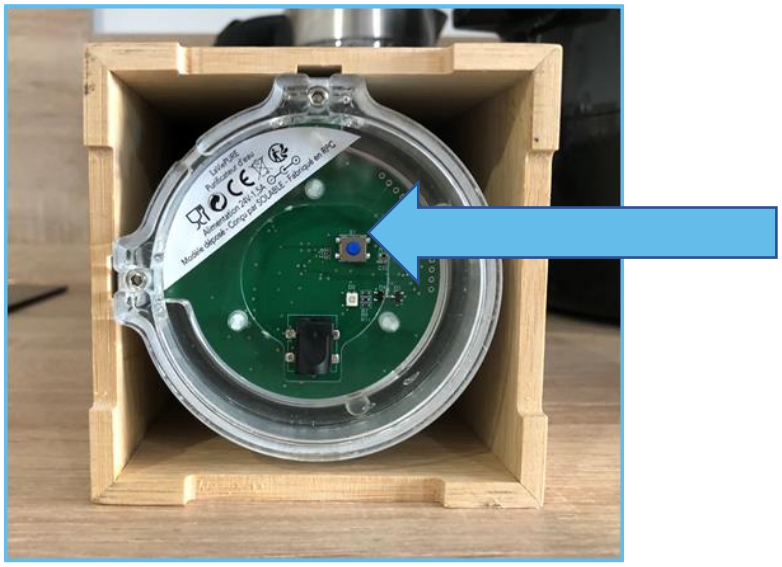

Figure 4 : Vue de dessous de l'étui LaVie. La flèche indique l'emplacement du bouton déclencheur.

3. Appuyer sur le bouton déclencheur. L'appareil émet une couleur BLEUE, témoignant le passage du mode standard au mode intermédiaire.
4. Appuyer une nouvelle fois sur le bouton pour faire virer la couleur émise au ROUGE, indiquant le passage au mode intense. Une pression supplémentaire refait passer l'appareil au mode standard (VERT) d'une durée de traitement de 15 minutes, suivant l'ordre établi ci-dessous :

…→ VERT → BLEU → ROUGE → VERT → BLEU →…

Les paramètres sont alors sauvegardés et l'étui émettra la couleur correspondant au dernier mode sélectionné lors des utilisations ultérieures de l'appareil.

Nota : il n'est pas possible de changer le mode de fonctionnement en cours de traitement

d. Nettoyage et entretien

Nettoyage

- Avant tout nettoyage, débranchez toujours l'adaptateur DC.
- Ne plongez jamais l'étui LaVie ou l'adaptateur DC dans l'eau ou tout autre liquide.
- Nettoyez l'extérieur de l'étui LaVie et de la bouteille LaVie avec une éponge légèrement humide.

N'utilisez pas de détergents abrasifs et n'utilisez jamais de tampons à récurer pour frotter le revêtement ou l'intérieur de votre ensemble LaVie : il pourrait être endommagé.

Maintenance consommables & pièces de rechange

Cet appareil a été conçu pour qu’il n’y ait aucun consommable et pour que la maintenance soit quasi inexistante. La maintenance est juste réduite à des opérations de nettoyage simple. A ce sujet, il faut rappeler que la bouteille, ainsi que la quantité d’eau qu’elle contient, sont stérilisés à chaque traitement (effet tunnel dans la bouteille du rayonnement UV à effet germicide).

Seuls points à respecter :

- Vérifier périodiquement que les LEDs s’allument pendant que le traitement est en cours.
- Effectuer un examen visuel de l’appareil au moins une fois par an afin de déterminer l’état des raccordements, des connectiques, etc.

Certains composants sont appelés à subir un vieillissement normal dû au fonctionnement de l’appareil. Ces composants appelés aussi pièces de fonctionnement et/ou d’usure doivent être remplacés régulièrement par une personne qualifiée et habilitée à effectuer cette opération. Les pièces de fonctionnement et d’usure sont exclues de nos conditions générales de garantie, sauf exception ou cas particulier.

6. CONSIGNES DE SECURITE

LISEZ ATTENTIVEMENT TOUTES CES INSTRUCTIONS AVANT D'UTILISER L'APPAREIL ET CONSERVEZ-LES POUR TOUT BESOIN ULTERIEUR.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.

a. Instructions générales

1. Cet appareil est exclusivement destiné à un usage domestique. Tout autre usage (professionnel) est exclu. Ne pas utiliser à l'extérieur.
2. Avant de brancher votre appareil, assurez-vous que la tension électrique de votre domicile corresponde à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil.
3. Branchez toujours votre appareil sur une prise murale reliée à la terre.
4. Lors de la mise sous tension de l'appareil, un clignotement rouge de celui-ci indique une incompatibilité entre l'appareil et l'adaptateur. Merci de toujours utiliser l'adaptateur DC fourni.
5. Merci de toujours utiliser le câble d'alimentation fourni. Un autre câble pourrait conduire à des dysfonctionnements. RISQUE D'INCENDIE.
6. Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
7. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
8. Débranchez l'appareil de la prise secteur lorsque vous ne l'utilisez pas.
9. Débranchez l'appareil de la prise secteur lorsque vous le nettoyez.
10. N'utilisez pas l'appareil :
    - si la prise, l'adaptateur DC ou le câble d'alimentation est endommagé(e),
    - en cas de mauvais fonctionnement,
    - si l'appareil a été endommagé de quelque façon que ce soit,
    - s'il est tombé dans l'eau,
    - si vous l'avez laissé tomber.

Présentez-le à un centre de service après-vente où il sera inspecté et réparé. Aucune réparation ne peut être effectuée par l'utilisateur.

11. Si le câble d'alimentation ou l'adaptateur DC sont endommagés, ils doivent être remplacés par votre revendeur, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.
12. N'immergez pas l'appareil, le câble d'alimentation ou l'adaptateur DC dans l'eau ou tout autre liquide.
13. Ne manipulez pas l'appareil, l'adaptateur DC ni le câble avec les mains mouillées.
14. Ne laissez pas pendre le câble d'alimentation sur le rebord d'une table ou d'un plan de travail, et évitez qu'il n'entre en contact avec des surfaces chaudes (plaques de cuisson, etc.).

15. Lorsque vous débranchez le câble, tirez-le toujours au niveau de la fiche, ne tirez pas sur le câble lui-même.
16. Lors de l’utilisation, déroulez toujours complètement le câble d’alimentation de son logement afin d’éviter la surchauffe de l’appareil.
17. Gardez l’appareil à l’écart des sources de chaleur comme les radiateurs afin d’éviter toute détérioration.

b. Précautions particulières

- N'utilisez que de l'eau du robinet POTABLE et aucun autre liquide.
- Utilisez seulement de l'eau froide ou tiède (température max. = 40 °C ; température min. = 1 °C). NE PAS UTILISER D’EAU CHAUDE.
- Utilisez le purificateur d’eau LaVie uniquement avec la bouteille fournie.
- Utilisez le purificateur d’eau LaVie uniquement lorsque la température ambiante se situe entre 5 et 35°C.
- Fermez toujours le bouchon de manière étanche avant de le placer la bouteille LaVie dans l’étui LaVie.
- N’introduisez pas d’objets dans l’appareil.
- Les LEDs deviennent chaudes lors du fonctionnement – ne touchez pas directement les LEDs. RISQUES DE BRULURE.
- N’exposez pas l’étui LaVie à des températures trop élevées ou à une trop forte humidité, à des chocs ou à des vibrations trop importantes.
- Pour prévenir tout risque d’incendie ou de choc électrique, n’exposez pas l’adaptateur d’alimentation électrique à l’eau, à une humidité importante ou à de fortes températures. RISQUES D’ELECTRISATION.
- Ne posez pas d’objets lourds sur l’étui LaVie ou sur l’adaptateur d’alimentation électrique.
- Ne démontez jamais l’étui LaVie ou l’adaptateur d’alimentation électrique.
- N'insérez pas dans les connecteurs d'autres objets que ceux autorisés.
- Ne touchez pas les connecteurs et maintenez les secs et propres.
- Evitez de lancer, de jeter ou de faire subir des chocs violents à la bouteille LaVie RISQUES DE COUPURES ET BLESSURES.
- N’autorisez pas les jeunes enfants à utiliser le purificateur d’eau LaVie sans surveillance que si des instructions appropriées ont été données afin qu’ils puissent l’utiliser de manière sûre, un usage incorrect pouvant entraîner des blessures.
- Ce produit ne convient pas aux enfants de moins de 36 mois.

c. Informations spécifiques sur la bouteille LaVie

Bouteille en verre borosilicate ultra transparent pour laisser passer les UVA.
Convient au lave-vaisselle sauf le bouchon.
Conçue pour tenir dans le réfrigérateur.

AVERTISSEMENT : Pour éviter tout dommage corporel, respecter les consignes suivantes :

- Le verre de la bouteille LaVie est un verre borosilicaté qui présente d'excellentes propriétés thermiques aussi bien à haute qu'à basse température. Il convient d'éviter les variations brusques de température, et le refroidissement doit être réalisé de manière uniforme et lente RISQUES DE CASSE SI CHOC THERMIQUE. Ne pas toucher directement lors d'utilisation de liquide chaud. RISQUES DE BRULURE.
- Ne jamais laver à l'eau chaude supérieure à 50°C. RISQUES DE BRULURE.
- Ne pas mettre la bouteille au congélateur, ni la placer à proximité d'une source de chaleur.
- Ne jamais utiliser la bouteille si elle est endommagée.
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité.
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute importante, peut l'endommager.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- N'utilisez pas la bouteille dans un four à micro-ondes.
- Afin d'éviter la formation de mauvaises odeurs, vous pouvez nettoyer la bouteille avec de l'eau tiède et un détergent doux.
- N'utilisez pas d'eau de javel ou de produit abrasifs.

d. Informations spécifiques sur les ultraviolets

Risques liés à l'utilisation des LEDs

Les personnes aphakes (absence de cristallin), pseudophakes (cristallin artificiel), atteintes de Dégénérescence Maculaire Liée à L'Âge (DMLA) et les consommateurs de substances photosensibilisantes (médicaments, cosmétiques…) peuvent montrer une sensibilité accrue à la lumière bleue émise par les LEDs. Des études sont en cours pour évaluer précisément ces cas, ainsi que l'effet d'une exposition chronique à des doses plus faibles de lumière bleue. Pour ces personnes sensibles, un principe de précaution doit s'appliquer.

La norme NF EN 62471 définit quatre groupes de dangerosité pour les sources de rayonnements optiques liés à la durée d'exposition maximale admissible de l'œil à la lumière :

- GR0 - groupe de risque 0 : pas de risque quel que soit le temps d'observation de la source
- GR1 - groupe de risque 1 (risque faible) : temps d'exposition maximal de 10 000 s (3 h)
- GR2 - groupe de risque 2 (risque modéré) : temps d'exposition maximal de 100 s
- GR3 - groupe de risque 3 (risque élevé) : temps d'exposition maximal de 0,25 s

Notre purificateur d’eau LaVie est classé en catégorie GR 1.

Il présente donc aucun risque photobiologique dans des conditions normales d’utilisation.

Ne pas regarder directement la lumière émise par les LEDs de façon prolongée (max. 10 minutes).

e. Limites d’utilisation de LaVie

Notre produit LaVie ne contient aucun filtre, il n’y a donc pas de filtration mécanique de toutes particules physiques contenues dans l’eau. Notre produit n’est donc pas destiné à traiter de l’eau chargée en boue, sable, matières fécales, etc. De même notre produit n’a aucune action sur la radioactivité et les radioéléments.

Notre produit LaVie est destiné à améliorer la qualité d’une eau du robinet qui est initialement potable.

7. REGLEMENTATIONS

Par la présente, la société SOLABLE garantit que cet appareil est conforme aux principales recommandations et aux autres dispositions pertinentes des directives CE :

Déclaration de conformité

SOLABLE S.A.S.
8 Avenue Fernand Julien - 13410 Lambesc - FRANCE

Le 28/08/19, nous déclarons que les produits désignés ci-dessous :

Fournisseur	Marque	Référence fournisseur	Intitulé produit	Code EAN
SOLABLE	LAVIE	LaVie Premium	Purificateur d'eau LaVie (étui bambou + bouteille + adaptateur DC)	0750258557220
SOLABLE	LAVIE	LaVie Pure	Purificateur d'eau LaVie (étui aluminium + bouteille + adaptateur DC)	0750258557213
SOLABLE	LAVIE	Bouteille LaVie 1 L	Bouteille LaVie	0750258557244

sont conformes aux dispositions des directives CE suivantes :

- Directive CEM 2014/30/EU relative à la compatibilité électromagnétique.
- Directive RoHS 2011/65/EU relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dans les équipements électriques et électroniques.
- Règlement (CE) n°178/2002 du 28 janvier 2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires.
- Règlement (CE) n°1935/2004 du 27 octobre 2004 du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- Règlement (CE) n°2023/2006 du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- Règlement (CE) n°852/2004 du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires
- Arrêté du 7 novembre 1985 relatif à la limitation des quantités de plomb et de cadmium extractibles des objets en céramique mis ou destinés à être mis au contact des denrées, produits et boissons alimentaires.

et que les normes et/ou spécifications techniques mentionnées ont été appliquées :

- NF C15-100 – protection contre les chocs électriques – TBTS Très Basse Tension de Sécurité.
- NF62471 classement en termes de risques photobiologiques - dangerosité pour les sources de rayonnements.

Saadi BRAHMI – Président

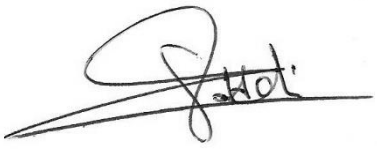

Symbole d'aptitude au contact avec les aliments
Ce logo apposé sur le produit signifie qu’il s’agit d’un appareil destiné à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

8. PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT

Le purificateur d’eau LaVie a été conçu avec un souci permanent du respect de l’environnement. En plus de sa fonction principale, il a également pour objectif de s’attaquer à la pollution des océans par le plastique qui est une des problématiques majeures et urgentes de notre époque, en créant un produit de remplacement vertueux.

Eco-design / Technologie durable :

- Respect de l'environnement – utilisation de matières premières durables – mise en place d'un mode d’assemblage non polluant. Réflexion globale sur le cycle de vie du produit : depuis l'origine avec sa matière première jusqu'à sa fin de vie et par conséquent ses possibilités de recyclage et de récupération.
- Produit réellement durable, c’est le contraire du produit à usage unique jetable.

LaVie utilise des matériaux naturels durables :

- Etui en aluminium, imputrescible, résiste aux variations d'humidité et de chaleur
- Bouteille en verre borosilicate inaltérable
- LEDs avec une durée de vie donnée pour 50,000 heures

Ce logo apposé sur le produit signifie qu’il s’agit d’un appareil dont le traitement en tant que déchet rentre dans le cadre de la directive 2012/19/UE du 4 juillet 2012, relative aux déchets d’équipements électriques et électroniques (DEEE). La présence de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques peut avoir des effets potentiels sur l’environnement et la santé humaine dans le cycle de retraitement de ce produit. Ainsi, lors de la fin de vie de cet appareil, celui-ci ne doit pas être débarrassé avec les déchets municipaux non triés. En tant que consommateur final, votre rôle est primordial dans le cycle de réutilisation, de recyclage et les autres formes de valorisation de cet équipement électrique et électronique. Des systèmes de reprise et de collecte sont mis à votre disposition par les collectivités locales (déchetteries) et les distributeurs. Vous avez l’obligation d’utiliser les systèmes de collecte sélective mise à votre disposition.

Logo Triman apposé sur le produit
Logo relatif aux produits recyclables qui relèvent d'une consigne de tri (Décret n° 2014-1577 du 23 décembre 2014).
La silhouette représente le geste du citoyen, les trois flèches symbolisent le tri afin d’obtenir un meilleur traitement des déchets ; la flèche circulaire quant à elle signifie le recyclage qui suit le tri. Cette flèche circulaire montre également l’action qui doit se répéter sans cesse pour le respect de l’environnement.

9. GARANTIE

GARANTIE 2 ans

Garantie valide à partir de la date d'achat (ticket de caisse faisant foi). Cette garantie ne couvre pas les vices ou les dommages résultants d'une mauvaise installation, d'une utilisation incorrecte, ou de l'usure normale du produit.

10. CONTACT

Le purificateur d’eau LaVie a été conçu, développé, et mis au point par la société SOLABLE S.A.S.

Courriel
contact@solable.fr

Adresse postale

SOLABLE
8, avenue Fernand Julien – Z.A. de Bertoire – 13410 Lambesc – France

www.lavie.bio